

# *Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.*

## *Énoncé de mission:*

*Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.*

## *Rapport annuel 2012-2013*

On peut consulter la version anglaise à: [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)  
English version available at: [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)

### *Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.*

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines ayant une lésion médullaire. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

### *Services de base de l'ACP*

Au plan opérationnel, l'ACP (Manitoba) s'acquitte de sa mission par la mise en œuvre de son plan directeur de services de réadaptation et la prestation de six services de base. Ce plan directeur est axé sur quatre grandes phases de transition : Rétablissement et réadaptation dans un hôpital d'intervention précoce; Réintégration : prestation de services communautaires lors du retour à la maison; Participation à la communauté et croissance personnelle; et dernièrement Continuité : soutien continu tout au long de la vie.

### *Conseils en matière de réinsertion sociale*

Des services professionnels de conseils en matière de réinsertion sociale aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

### *Coordination des services*

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

### *Services d'orientation professionnelle et d'emploi*

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

### *Soutien des pairs*

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à émuler, afin d'encourager d'autres personnes médullolésées et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées.

### *Services de représentation communautaire*

L'ACP vise à bâtir une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur l'identification et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de sa mission en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

### *Services d'information*

L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, sociétés d'assurance et gouvernements.

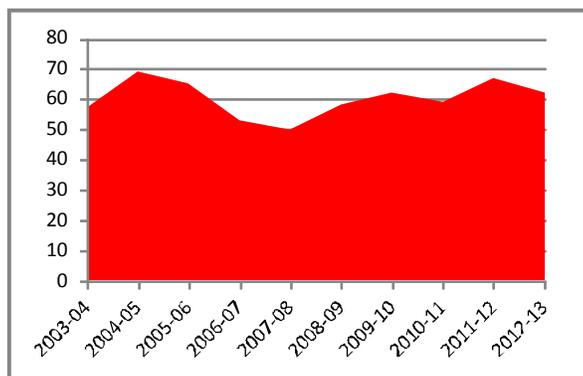
### *Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?*

Une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière, occasionnée par un traumatisme physique ou une maladie. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres

parties du corps. En temps normal, ce tissu ne peut pas se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne **paraplégique** souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne **tétraplégique** souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras, en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

### Nouveaux blessés médullaires



62 nouveaux blessés médullaires entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 31 mars 2013. Parmi ceux-ci :

- 26 présentaient une lésion d'origine traumatique, 34 une lésion d'origine non traumatique\*
- 36 étaient des paraplégiques, 25 des tétraplégiques\*
- 21 présentaient une lésion complète, 41 une lésion incomplète\*
- 41 étaient âgés de 15 à 65 ans et 19 âgés de 65 ans et plus
- 45 étaient des hommes, 17 des femmes
- 56 patients étaient des non-Autochtones, 6 des Autochtones.

\* (Certaines données ne sont pas disponibles.)

### Produits - Services à la clientèle

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessus sont dérivés de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a dressé le tableau suivant des 10 618 prestations de services à 486 clients en 2012-2013.

Tableau - Services à la clientèle

Type de service	Nombre de services fournis	% de l'ensemble des services fournis
Logement	640	6 %
Éducation (orientation professionnelle)	1 286	12 %
Emploi (orientation professionnelle)	580	5 %
Offre de matériel et de fournitures	897	8 %
Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	353	3 %
Services d'ordre financier	586	6 %
Santé et mieux-être	2 723	29 %

Questions juridiques	164	1,5 %
Récréation et loisirs	113	1 %
Sexualité	56	0,5 %
Transport	170	2 %
Coordination des services généraux et assurance de la qualité	2 845	28 %
<b>TOTAUX :</b>	<b>10 618</b>	<b>100 %</b>

### **Produits - Services d'information**

George Tatryn, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca). En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : Mike Nickle).
- Le guide *Life after Spinal Cord Injury*.
- Le guide *Life after Spinal Cord Injury for Incomplete Spinal Cord Injuries*.
- *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Le livre pour enfants *So Dad uses a Wheelchair*.
- Le livre *Life Interrupted: For Youth with Spinal Cord Injury and Their Families*.
- STEP-UP - Programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression.
- Brochures, articles, vidéos sur divers sujets ayant trait aux lésions médullaires.

### **Produits - Représentation communautaire**

En plus de la prestation habituelle de services à sa clientèle, l'ACP a participé à une vaste gamme d'activités de représentation communautaire en 2012-2013. Cette participation contribue à l'échange d'information pertinente sur des questions prioritaires, afin d'encourager la pleine participation des personnes médullolésées à la vie de la communauté.

Au nombre de ses activités de représentation communautaire, mentionnons les suivantes :

- Comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité;
- Comité consultatif sur la politique relative au service de transport adapté Handi-Transit;
- Comité consultatif sur les permis de stationnement;
- Comité provincial de recherche de solutions;
- Comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires;
- Participation au conseil d'administration de l'organisme Ten Ten Sinclair Housing Inc.;
- Hôpital de réadaptation du Centre des Sciences de la santé – Équipe de gestion du programme Lésions médullaires;
- Comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide au revenu des personnes handicapées;
- Participation à la coalition Barrier-Free Manitoba;
- Prestation de ressources de réadaptation aux citoyens, aux gens de la communauté et du milieu des affaires, etc.
- Désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires;
- Participation au Disability in Emergency Management Network (réseau communautaire de participation de personnes handicapées aux mesures et interventions d'urgence);
- Assemblée des chefs du Manitoba;
- Behavioural Health Foundation of Manitoba;
- Centre pour autochtones;
- Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances;
- Employeurs individuels;
- Office régional de la santé de Winnipeg – Comité sur le traitement des plaies.

## Rapport du président et du directeur général

L'exercice financier 2012-2013 a été marqué par les progrès accomplis dans la résolution des défis et des difficultés auxquels les Manitobains et Manitobaines médullolésés sont confrontés. L'ACP (Manitoba) a continué de répondre aux préoccupations de l'heure par la prestation de services de qualité sous la direction de son conseil d'administration.

L'ACP (Manitoba) continue de mettre l'accent sur la prestation de services de première ligne, et ce, avec des ressources limitées. Le succès obtenu dans la relève de nombreux défis avec des ressources limitées est le fruit de l'appui solide du conseil d'administration, par l'entremise de sa participation au comité des programmes et des relations avec la communauté et au comité des opérations, de l'engagement du personnel à fournir des services de qualité, et de la participation de membres du personnel et de bénévoles à d'autres comités au sein de la communauté.

Voici quelques points saillants de ce qui a été accompli au cours de la dernière année :

- Leadership de membres du personnel de l'ACP (Manitoba) dans la mise au point des objectifs liés à la prestation de services de réadaptation de l'ACP dans l'ensemble du pays.
- La poursuite et l'expansion des initiatives financées dans le cadre de l'entente *Going Forward Together* entre le Gouvernement du Manitoba, l'ACP (Manitoba) et la Fondation Rick Hansen, notamment :
- Collaboration à une nouvelle étude qui examine la validité d'un modèle de rétablissement du deuil pour les personnes médullolésées.
- Prolongation d'un an du Programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression (STEP UP). Ce programme communautaire de motivation et d'éducation de la santé s'adresse plus particulièrement aux personnes qui sont à risque élevé de plaies de pression.
- Prolongation d'un an du projet de coordination des services aux Autochtones qui vise à répondre aux besoins prioritaires de ce secteur de la population.

L'ACP (Manitoba) continue de cerner les sujets de préoccupation pour les personnes médullolésées du Manitoba. Elle a répondu à ces défis par une action réfléchie et délibérée, notamment par la consultation et la collaboration avec d'autres intervenants communautaires. Bien que d'importants progrès aient été accomplis, nous devons continuer à travailler fort pour répondre aux besoins actuels et faire face aux défis à venir :

- Participation continue à l'accroissement du soutien apporté aux patients médullolésés au Centre des sciences de la santé, y compris à un comité établi par l'ACP afin de développer une meilleure compréhension des questions en jeu.
- La demande toujours croissante pour les services continue de dépasser les niveaux de financement actuels et constitue un défi permanent à relever.
- À mesure que le financement obtenu dans le cadre de l'entente *Going Forward Together*, conclu en partenariat avec la Fondation Rick Hansen, tire à sa fin, l'Association doit continuer à chercher de nouvelles sources de financement afin de respecter ses normes de prestation de services.
- Afin de pouvoir continuer à fournir un soutien holistique de haut niveau à ses membres, l'Association devra faire preuve de créativité et d'innovation dans son adaptation aux changements en cours des modèles de prestation de services au sein du système de soins de santé,
- Clarification continue des rôles et des responsabilités respectives de l'ACP et de l'hôpital de réadaptation du Centre des sciences de la santé, afin d'assurer une meilleure des services aux patients hospitalisés et améliorer leur transition de l'hôpital à la collectivité.
- Poursuivre les démarches en vue de trouver un nouveau local pour les bureaux de l'ACP, en prévision du déménagement envisagé de la Society for Manitobans with Disabilities à un nouvel endroit et du déménagement de l'unité de soins aux personnes médullolésées du Centre des Sciences de la santé au centre de santé Riverview dans les années à venir.
- Le bureau national de l'ACP et la plupart des associations provinciales de l'ACP changeront leur nom de ACP à Spinal Cord Injury (SCI). L'ACP (Manitoba) prévoit poursuivre ses activités sous son nom et son image de marque actuels.
- Mieux faire connaître le rôle de l'Association auprès du grand public, afin de s'assurer que les personnes qui ont besoin de notre soutien sont bien informées de l'existence de l'Association et de ce qu'elle offre à ses membres.

Nous apprécions sincèrement le soutien financier continu de nos partenaires financiers, commanditaires et bienfaiteurs. Nous remercions les membres actuels du conseil d'administration et ceux qui s'en sont retirés, de même que le personnel de notre association, pour leur dévouement et leur engagement à faire preuve de leadership, à fournir un excellent soutien administratif et à offrir des services professionnels de la plus haute qualité pour venir en aide aux Manitobains et Manitobaines qui ont une lésion médullaire.

– John Wallis et Ron Burky

### Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) 2012-2013

Patti Bonas\*

Art Braid\* – comité de direction

Pauline Day  
 Corrine Deegan\*  
 Dre Karen Ethans  
 Ron Fortier  
 Jeannette Gougeon  
 JoAnn Morrissey  
 Leonard Steingarten\*  
 Adam Terwin – trésorier  
 Tim Toor  
 Lynda Walker  
 John Wallis – président  
 John Wyndels\* – vice-président

**Personnel de l'Association canadienne des  
 paraplégiques (Manitoba)**

Ron Burky – directeur général  
 Darlene Cooper – directrice des Services de réadaptation  
 Adrienne Conley – adjointe de direction  
 John Powell – agent comptable  
 Greg Winmill\* – conseiller en réadaptation  
 Maria Cabas – conseillère en réadaptation  
 Laurence Haien – principal conseiller en réadaptation  
 Scott Coates\* – conseiller en réadaptation  
 Maureen Sullivan – conseillère en réadaptation  
 Willie Ducharme – coordonnateur de projets  
 Gail Burnside – conseillère en réadaptation  
 Shannon Dupont – conseillère en réadaptation

\*paraplégique ou tétraplégique

**Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.  
 États financiers résumés  
 au 31 mars 2013**

**Situation financière**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>Actif</b>			
Encaisse	272 818 \$	377 890 \$	295 785 \$
Comptes clients	149 993 \$	25 942 \$	44 982 \$
Frais payés d'avance	9 745 \$	9 807 \$	11 469 \$
Immobilisations	6 437 \$	4 296 \$	4 677 \$
Actif en fiducie	262 108 \$	772 755 \$	1 088 304 \$
	<b>701 101 \$</b>	<b>1 190 690 \$</b>	<b>1 445 217 \$</b>
<b>Passif et actif net</b>			
Compte fournisseurs et charges à payer	20 079 \$	21 132 \$	18 196 \$
Remises gouvernementales	4 416 \$	4 424 \$	3 267 \$
Indemnités de vacances à payer	37 021 \$	35 854 \$	34 560 \$
Recettes reportées	93 357 \$	105 205 \$	64 514 \$
Fonds détenus en fiducie	46 832 \$	48 932 \$	52 632 \$
Passif en fiducie	262 108 \$	772 755 \$	1 088 304 \$
Actif net	237 288 \$	202 388 \$	183 744 \$
	<b>701 101 \$</b>	<b>1 190 690 \$</b>	<b>1 455 217 \$</b>

**Recettes, dépenses et actif net**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Recettes</b>		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	265 432 \$	263 900 \$

Santé Canada	—	82 500 \$
Centraide Winnipeg	<b>126 887 \$</b>	126 837 \$
Office régional de la santé de Winnipeg	<b>57 897 \$</b>	57 897 \$
Commission des accidents du travail	<b>20 000 \$</b>	20 000 \$
Subventions de projets par le Bureau national de l'Association canadienne des paraplégiques	<b>647 \$</b>	12 931 \$
Fondation Rick Hansen	—	200 \$
Fondation Rick Hansen Subvention Qualité de la vie	<b>7 138 \$</b>	27 114 \$
	<b>478 001 \$</b>	591 379 \$
Services rémunérés—SAPM et autres	<b>10 000 \$</b>	10 000 \$
Divers	<b>35 098 \$</b>	57 959 \$
Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	<b>24 939 \$</b>	18 573 \$
Total des recettes	<b>548 038 \$</b>	677 911 \$

#### Dépenses

Amortissement	<b>5 105 \$</b>	3 763 \$
Programme des services de réadaptation	<b>369 388 \$</b>	430 425 \$
Aide professionnelle	<b>24 949 \$</b>	18 573 \$
Subvention Qualité de la vie	<b>7 138 \$</b>	27 114 \$
Programme de représentation et d'information	<b>105 568 \$</b>	129 392 \$
Total des dépenses	<b>513 138 \$</b>	609 267 \$
Excédent des recettes sur les dépenses découlant des activités poursuivies	<b>34 900 \$</b>	68 644 \$
Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	—	(50 000 \$)
Excédent des recettes sur les dépenses	<b>34 900 \$</b>	18 644 \$
Actif net au début de l'exercice	<b>202 388 \$</b>	183 744 \$
Actif net à la fin de l'exercice	<b>237 288 \$</b>	202 388 \$

*Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.*

#### Rapport du vérificateur indépendant

##### Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Les états financiers condensés ci-joints, qui constituent un abrégé de la situation financière de l'Association au 31 mars 2013, 31 mars 2012 et au 1<sup>er</sup> avril 2011, ainsi que l'état sommaire des opérations et de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos au 31 mars 2013 et 31 mars 2012, ont été établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2013 et 31 mars 2012. Dans notre rapport du 3 juin 2013, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers, qui ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement admises aux

Canada. La lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

#### **Responsabilité de la direction de l'Association par rapport aux états financiers résumés**

La responsabilité de préparer un résumé des états financiers vérifiés incombe à la direction de l'Association.

#### **Responsabilité du vérificateur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 – *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

#### **Opinion**

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints, établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2013 et 31 mars 2012, constituent un résumé fidèle de ces états financiers. Nous exprimons toutefois une réserve par rapport à ces états financiers, étant donné qu'il ne nous a pas été possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés. L'opinion formulée avec réserve indique que, à l'exception du fait qu'il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1<sup>er</sup> avril 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices financiers terminés au 31 mars 2013 et 31 mars 2012 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

DELOITTE et TOUCHE LLP

Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)

le 3 juin 2013

#### ***Rapport du trésorier***

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'Association continue d'équilibrer son budget et que l'exercice 2012-2013 s'est terminé par un excédent de 34 900 \$ des recettes sur les dépenses.

Les revenus pour l'exercice financier en cours s'établissent à 479 863 \$. Il s'agit d'une diminution par rapport à l'exercice précédent, en raison de la fin de l'aide financière fournie par Santé Canada, montant qui s'élevait à 82 500 \$. L'Association canadienne des paraplégiques (MB) Inc. a néanmoins pu continuer d'offrir à ses membres un niveau de prestation de services uniforme, malgré cette diminution de revenus. Les dépenses ont diminué de façon concomitante à cette diminution de revenus.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, membres et donateurs pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agent comptable, John Powell de son dévouement et assiduité au travail, de même que le cabinet de comptables Deloitte et Touche LLP pour avoir préparé les états financiers vérifiés de notre Association.

– Adam Terwin, trésorier

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

- Frank Borowski
- Fred Boyko
- Arthur Braid
- Richard Byquist
- Corrine Deegan
- Sandra Doerksen
- Marjorie Dyck
- Greg Erlendson
- Succession de Ken Tacium
- D<sup>re</sup> Karen Ethans
- Keith G. Collins Ltd.
- Derek Legge et Kay Stewart
- Paul MacDonald
- Barbara Millward
- Rudy Niebuhr
- Jim Richardson
- Banque royale du Canada

- *Arnold et Orpha Schryvers*
- *Calvin Sinclair*
- *Centre de recherché sur les lésions médullaires (Univ. du Manitoba)*
- *Leonard Steingarten*
- *Harold Swalwell*
- *June Thomson*
- *Donald Ulrich*

### **Recherche**

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement au comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires, ainsi qu'à la campagne « Rouler vers demain » de Rick Hansen, et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.